

De : Elisabeth SIMONNEAU-FORT

À : Roger PHILLIPS/UNAKRT, [REDACTED]

Date : 02/11/2012 14 :41

Objet : Questions destinées aux experts concernant l'état de santé de IENG Sary

Monsieur Phillips,

En réponse à votre demande datée du 24 octobre dernier, veuillez trouver ci-dessous les points que les parties civiles souhaitent que les experts abordent lorsqu'ils examineront IENG Sary.

Points à aborder lors de l'examen de IENG Sary :

- Constatez-vous une aggravation de l'état de santé de l'intéressé depuis l'examen du 28 août dernier ?
- Si oui, cette aggravation est-elle physique (prière d'explicitier) et/ou mentale (prière d'explicitier) ?
- Constatez-vous l'une quelconque incapacité résultant de l'état de santé actuel de l'intéressé ?
- Incapacité physique, mentale (prière d'explicitier) ?
- Si oui, cette incapacité est-elle irréversible ?
- Si elle n'est pas irréversible, combien de temps faudra-t-il attendre avant d'observer une amélioration ?
- Pouvez-vous commenter le rapport daté du 19 septembre 2012, faire part de vos conseils et de vos suggestions ?
- Quels sont les problèmes physiques et mentaux précis que vous constatez actuellement ?
- Quels remèdes (techniques) peut-on envisager pour une amélioration de l'état de santé physique et/ou mental de l'intéressé ?
- Pensez-vous que le traitement dont l'intéressé bénéficie (ou devrait bénéficier à l'avenir) pourrait être prodigué au centre de détention des CETC ?

Cordialement,

**Élisabeth Simonneau-Fort**

Section des co-avocats principaux pour les parties civiles  
Co-avocat principal international  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens  
Route nationale n° 4, Chaom Chau, Dangkao  
BP 71, Phnom Penh, Cambodge  
Contact : +855 23 219 814

